

districts (1); celui de l'Ardèche, en sept (2); celui du Puy-de-Dôme, en huit (3); celui de l'Allier, en sept (4); celui de Saône-et-Loire, également en sept (5); mais une réforme les réduisit bientôt à un nombre plus rationnel.

Il est temps de faire connaître l'organisation du département de Rhône - et - Loire dans tous ses détails; pour cela nous ne voyons rien de mieux que de donner le procès-verbal même de cette organisation, élagué de toutes les pièces qui y sont jointes. Ce document précieux se trouve aux Archives de l'Empire ainsi que tous les actes dont nous avons fait usage dans ce chapitre.

Aug. BERNARD.

(1) Les chefs-lieux étaient : Bourg, Trévoux, Montluel, Pont-de-Vaux, Châtillon, Belley, Saint-Rambert, Nantua, Gex.

(2) Nous en avons fait connaître les chefs-lieux précédemment.

(3) Les chefs-lieux étaient : Clermont, Riom, Ambert, Thiers, Issoire, Besse, Billon, Montaigu.

(4) Les chefs-lieux étaient : Moulins, Donjon, Cusset, Gannat, Montmorin, Montluçon, Cérilly.

(5) Nous en avons fait connaître les chefs-lieux, précédemment.

(A continuer).